

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 83 (1986)  
**Heft:** 6  
  
**Rubrik:** Divers

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Communiqué de la

### CENTRALE ROMANDE DES MIELS

Comme les années précédentes, la Centrale romande des miels prend en charge la récolte de miel des membres de la SAR, aux conditions suivantes:

- Livraison: du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 1986, franco UCAR, 1196 Gland.  
Les heures d'ouverture sont:  
lundi-vendredi: 7 h. 30 - 12 h.,  
13 h. 30 - 17 h. 30  
samedi: fermé.
- Conditionnement: emballage perdu, de 30 kg net (31,7 kg brut facturé Fr. 10.- la pièce et dont Fr. 3.- sont ristournés à la livraison.  
Les emballages peuvent être pris ou commandés à la Centrale de Gland, tél. 022/64 11 04.
- Carte de contrôle: à remettre avec chaque livraison. L'étiquette «Miel contrôlé SAR», délivrée par le responsable de la SAR, sera collée sur les bidons.
- Paiement: au prix fixé par la Fédération suisse des sociétés d'apiculture, en deux versements, soit le 80% dans le mois qui suit la livraison et le solde au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

### MOUDON FÊTE UN CENTENAIRE

La Société d'apiculture de Moudon et environs décide une importante manifestation pour cé-



lébrer le centième anniversaire de sa fondation.

Historique: à la suite d'une assemblée de la SAR organisée à Moudon en 1886, les apiculteurs de la région décident de s'unir et

fondent la **Société broyarde d'apiculture** en novembre 1886. L'effectif au départ était d'une trentaine de membres et allait bien-tôt augmenter rapidement. Au fil des années, les sections de Lucens et de la Haute-Broye essaient et laissaient la région de Moudon seule sous le nom de **Société d'apiculture de Moudon et environs**.

Cette section se distinguera au cours des années par l'intermédiaire de personnalités comme Alfred Rolinet, inspecteur cantonal, Louis Braissant, maître d'apiculture à l'école d'agriculture de Grange-Verney, Marcel Charpillon, inspecteur et éleveur, des noms qui resteront gravés dans les mémoires. Actuellement encore, la société forte de 50 membres conserve son dynamisme en élevage de reines d'abeilles et délègue Marc Léchaire à la vice-présidence de la SAR, membre du comité de la Fédération des sociétés suisses d'apiculture, et Alexandre Bula à la présidence de l'Association romande des apiculteurs éleveurs.

La fête du **centenaire** sera le témoignage de la féconde activité de cette alerte société qui vous invite à venir à Moudon les **21 et 22 juin** prochain.

## Programme

Samedi 21 et dimanche 22 juin, de 9 h. à 17 h. :

### Grange-Verney

**Musée vivant**: présentation de nombreux modèles de ruches habitées, ainsi que de matériel apicole original. Buvette.

### Moudon, ancienne caserne

**Musée historique**: présentation très fouillée de matériel et documents très anciens. Montage audiovisuel. Exposition de matériel récent. Vente et dégustation de miels. Buvette.

**Journée officielle: dimanche 22 juin dès 10 h. à Grange-Verney.**

**Un rendez-vous à ne pas manquer!**

### Le comité



## LA SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE EST CENTENAIRE

Le 14 juin prochain, la **Société genevoise d'apiculture** fêtera dans la salle communale de Chêne-Bougeries le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. En effet, c'est au cours d'une assemblée préliminaire qu'une vingtaine d'apiculteurs décidèrent, le 5 juillet 1886, de se constituer en une société rattachée comme section à la Société romande d'apiculture fondée en

1876, dont le président en charge était Louis Fusay, habitant aux Arpillières (commune de Chêne-Bougeries). Bien connu en Suisse romande comme apiculteur professionnel, il fut l'un de ceux qui ont le plus travaillé au perfectionnement de l'outillage apicole.

A cette époque les ruches en paille étaient encore largement utilisées. Elles étaient placées sous l'abri du toit de la maison d'habitation, ou bien dans le verger sous un couvert appelé l'«abeiller». Progressivement ces ruches furent remplacées par des ruches à cadres mobiles permettant, entre autres, d'extraire le miel sans être obligé d'étouffer la colonie.

La Société genevoise d'apiculture, au cours des ans, ne cessa de se développer. Elle compte aujourd'hui 327 membres et le nombre des colonies dans le canton a passé de 2401 en 1888 à 3592 actuellement. Une de ses préoccupations, en dehors des questions purement techniques qui se posent à tous les éleveurs d'abeilles, est de sauvegarder le patrimoine apicole, de plus en plus menacé par la curieuse interprétation, à Genève, de la loi fédérale en matière d'aménagement du territoire et par l'extension des zones à bâtir, au détriment du domaine agricole.

**D<sup>r</sup> P. Zimmermann**

## Planche chasse-abeilles

«Le Rapide» DB et DT. Indispensable pour le prélèvement de la récolte. Facilite l'enlèvement des hausses, supprime les risques de pillage, évite bien des piqûres.



Cet appareil ne devrait manquer dans aucune exploitation apicole.

**Planche à 2 sorties** pour DB/12C - DB/10C - DT/11C      Fr. 37.—

**Planche avec chasse-abeilles rond à 8 sorties**      Fr. 37.—

**Appareil seul à 2 sorties**      Fr. 8.50

**Appareil rond à 8 sorties**      Fr. 6.50

**Rithner & Cie, 1870 Monthey - 025/71 21 54**